# ADF-VAUD

21ème siècle

Liste des 180 Membres



### MERCI LA CONSTITUANTE !

Comment continuer à militer pour les femmes lorsque, systématiquement, les projets de loi ou initiatives les avantageant sont blackboulés en votations ?

J'entends, bien sûr, les féministes pures et dures me gourmander: "Il faut d'autant plus s'engager que la cause risque les oubliettes". Mais moi qui ne suis pas une féministe pure et dure puisque je ne fonctionne qu'au plaisir - le bénévolat, c'est pour le plaisir - pour-suivre le militantisme contre toutes ces femmes non solidaires au point de clamer: "Je n'ai pas eu d'assurance maternité, je ne vois pas pourquoi ma fille en aurait une" ou "puisqu'elles veulent travailler comme les hommes, qu'elles prennent leur retraite comme eux! ", poursuivre le combat devient donc problématique: il me faut un petit dopant!

Or, ce vendredi ler décembre 2000, notre Constituante se réunissait à l'aula de la Maternité, lieu prémonitoire, pour se déterminer, entre autres, sur un projet d'assurance maternité cantonale.

Tous les parlements se ressemblent: discussions privées en continu, constituant-e-s vaquant à leurs affaires. Jamais je ne m'habituerai à pareille indiscipline. À ce petit jeu de présents souvent absents du débat en cours, le comptage oral des voix s'avère imprécis. On votait donc pour l'entrée en vigueur d'une assurance maternité cantonale. "Qui compte les voix de notre rangée? proteste un constituant floué "A quelle rangée appartenez-vous?" lance un brin irritée, une scrutatrice à une femme bien installée sur les escaliers du couloir.

Au terme de ce joyeux cafouillage, l'assurance maternité cantonale a du plomb dans l'aile. Mais la gauche demande le vote nominal. "Vous verrez, me glisse une secrétaire, cela ne va rien changer du tout". On ferme les portes. L'appel commence. Et la secrétaire a eu tort: le vote nominal, ça change tout! 77 oui, 77 non!

Incroyable suspense que la présidente de séance "Notre Yvette", qui s'était abstenue au vote à main levée, donne sa voix à l'assurance maternité cantonale. Applaudissements.

Et me voilà dopée pour reprendre le collier.

Ch.Mathys-Reymond Présidente ADF-Vaud L'ADF-Vaud ne pouvant compter sur aucun support publicitaire, nous avons créé le papillon ci-dessous.

Si vous désirez quelques exemplaires, dites-le-nous.



# ADF-Vaud



Association vaudoise pour les droits de la Femme *Acquis féministes* :

Droit de vote

Nouveau Droit matrimonial

Loi sur l'Egalité Hommes-Femmes

Bureaux de l'Egalité etc

Que reste-t-il à faire ?

Assurance maternité

Égalité des salaires

Parité politique

Décriminalisation de l'avortement

Prévention des maladies spécifiquement féminines

Maintien des acquis etc ......

L'ADF y travaille au sein de 4 groupes

Gazette

Groupe politique

Groupe santé

Femmes sans Frontières

Pour tous renseignements:

Christiane Mathys-Reymond, Mont d'Or 12, 1337 Vallorbe Tél. et Fax 021 843.20.72 Email vschussele@planet.ch





vs11.2000

SOMMAIRE	Page
Editoral: Merci la Constituante	
Papillon ADF	2
L'Interview : Avec Rose Traoré	3-4
Grand Conseil vaudois: 7 députées + 7 partis = 1 motion	4
Assurance maternité	
Malika ouvrière discriminée	4 5
Mentoring	6-7-8
Nécrologie : Marguerite Descombaz	8-9
Les femmes qui travaillent sont-elles coupables?	9-10
Europe : les avantages pour les femmes	10
Fleurs et cactus	11
Enchantée et vous ?	12-13
La marche mondiale des femmes	13-14
Formation en promotion de la santé	14
Dépistage cancer du sein	14
Compte-rendu AG 2000	15-16
Bibliothèque de l'ADF	16
Agenda	16

Editrices responsables : le comité ADF-Vaud Association vaudoise pour les droits de la Femme Edition ADF, ch. du Lignolet 7 1260 Nyon

Impression: Imprimerie offset Ph. Afonso, Rte de Denges 26 Lonay

## L'interview



Le groupe Femmes sans Frontières, qui "marraine" quelque 15 jeunes filles au Burkina Faso, travaille donc dans le cadre de l'organisation internationale Nouvelle Planète. C'est le Burkinabé Joanny Tapsoba qui est son répondant à Ouagadougou. Depuis peu sa sœur Rose Traoré, est devenue sa collaboratrice.

De passage à Genève, Rose Traoré répond à nos questions.

- Christiane Mathys-Reymond :
- Comment est née cette collaboration avec votre frère ?
- Rose Traoré:
- J'étais secrétaire au ministère de la fonction publique. Or mon frère, très jeune, avait besoin d'un soutien logistique important. Alors, après les heures de bureau, et même le week-end, je restais au ministère pour assurer le travail administratif et cela, en accord avec mon chef.
- Votre personnalité de femme est certainement précieuse ?
- Bien sûr. Par exemple c'est parce que j'étais une femme qu'au bout de trois entretiens j'ai enfin obtenu qu'une mère se confie : sa fille n'avait pas d'acte de naissance. Jamais elle ne se serait ouverte à un homme.
- Comment choisissez-vous les futures filleules? Je me rappelle la difficulté qu'a eue notre équipe lorsque Nouvelle Planète nous avait remis plus de dossiers que nous ne pouvions en assumer.
- Pour nous aussi c'est très dur. Maintenant que le bouche à oreille a fait son office, des familles se présentent pour solliciter un marrainage de Femmes sans Frontières. Alors je constitue des dossiers que je tiens en réserve. Au moment du choix, nous regardons toujours, Joanny et moi-même, s'il n'y a pas un soutien derrière la fille (grand-mère, oncle etc...). Si elle est seule au monde. nous la choisissons.
- Vous avez eu la franchise de nous écrire il y a quelque temps qu'il pouvait être difficile, parfois, d'obtenir lettre de remerciements et bulletin de notes de telle

- de nos filleules. Que faites-vous dans ce cas ?
- Nous envoyons une lettre de rappel qui fixe un ultimatum. Et puis je me déplace pour voir ce qu'il en est. Le bulletin de notes est bien la preuve que la fillette suit l'école. Dans un cas toujours litigieux, j'ai fait pas moins de six demandes sans obtenir aucun résultat. Alors nous n'avons pas versé l'argent, nous le gardons en réserve.
- A propos d'argent, précisément notre groupe souhaite vous entendre sur ces questions: un marrainage revient à Fr 250.-, ce qui représente une somme importante pour le Burkina Faso. Comment se répartitelle ?Et tout d'abord l'attribuez-vous en une seule fois ? Est-ce que ce sont les familles qui la gèrent ou vous-même et votre frère ? Les jeunes mères - (Femmes sans Frontières en soutient deux) - reçoivent l'entier de la somme en un seul versement. D'ailleurs elles habitent loin de Ouagadougou et il ne m'est pas possible me déplacer chez elles. l'importance, dans vos lettres, de vos conseils et encouragements, vous les marraines! Avec les autres jeunes filles, adolescentes, nous sommes attentifs à leurs résultats scolaires afin de pouvoir leur conseiller un éventuel changement d'école. Au Burkina, on peut actuellement choisir son école. Or le niveau de l'école publique, ces dernières décennies, a beaucoup baissé du fait de la surcharge des classes : plus de 100 élèves. Nous encourageons donc celles qui ne réussissent pas dans le public à se paver une école privée avec marrainage. Puisque vous voulez les envoyer à l'école, il faut donc qu'elles réussissent! A part l'écolage, il y a les

fournitures, parfois très chères. Et les habits. les vivres, etc..! Ces marrainages sont de véritables soutiens de famille! Nous versons le montant en deux fois pour pouvoir disposer d'une réserve en cas de maladie, d'achat de médicaments.

En tant que femme, vous pouvez apprécier, sur place, l'impact de ces marrainages de filles?

Les filles, au Burkina, c'est le pilier de la famille : une fille qui réussit à l'école , c'est une assise pour toute la famille.

Où en est le planning familial?

L'état a mis sur pied beaucoup de structures, de centres pour les jeunes : on y parle de grossesses indésirées et de

Sida Fn fait. c'est par manque d'information que certaines ne se protègent pas..... et les prostituées afin de gagner

Quelles sont les chances pour les filles

de trouver un emploi?

Elles ont les mêmes chances que les hommes sauf au niveau des concours administratifs. En fait le gouvernement encourage la promotion de l'égalité, Président en tête qui se déplace, par exemple à l'occasion de la marche mondiale (!) ainsi, au nom de l'égalité, la profession d'infirmier d'état fait place aux femmes et celle de sages-femmes aux maïeuticiens.

Propos recueillis par Christiane Mathys-Reymond



# Grand Conseil vaudois: 7 députées + 7 partis = 1 motion



La motion déposée par sept députées de sept partis politiques différents\* a failli être transformée en postulat (ce qui aurait amoindri son importance!) : lors de la session de décembre, quelques députés avaient fait cette proposition au moment de la présentation du rapport de commission. Heureusement, la majorité du Grand Conseil n'a pas suivi cette idée et la motion est désormais transmise au Conseil d'Etat pour étude et rapport.

L'ADF-Vaud est particulièrement heureuse de cette motion : premièrement, le sujet est une de ses préoccupations depuis longtemps; deuxièmement, voir sept députées - pour la plupart membres de l'ADF - se mettre ensemble pour présenter un problème est particulièrement satisfaisant.

Rappelons le titre de cette motion commune : «Horaires préscolaires et scolaires - accueil des écoliers». Les motionnaires ont voulu exprimer le ras-le-bol des parents (des mères le plus souvent) qui doivent jongler avec les horaires de leurs enfants commençant et finissant leurs classes chacun à des heures différentes.

\*Anne Michèle Allemand (soc), Jacqueline Borboën (UDC), Doris Cohen-Dumani (rad), Irène Gardiol (Verte), Hélène Grand (POP), Véronique Guignard (PDC) et Eliane Rey (lib)

Simone Chapuis-Bischof



### Assurance maternité

Déposée en décembre, développée en janvier 2001, voici une nouvelle motion demandant une assurance maternité cantonale. Lancée par Mariella Muri, signée par 85 député-e-s de tous les partis politiques, nous lui souhaitons autant de succès que le projet de loi voté récemment à Genève.

S. Chapuis-Bischof



## Procès pour l'égalité



Malika Kurtovic, ieune femme. tourneuse de profession, lutte depuis plus de deux ans pour faire reconnaître une discrimination salariale scandaleuse, dont elle est victime. Sa plainte est traitée par le Tribunal des prud'hommes de Renens et le moins qu'on puisse dire est que le procès traîne en longueur. Elle avait découvert en que ses collègues accomplissaient le même travail qu'elle, sur la même machine - gagnaient davantage qu'elle. A sa demande d'un salaire égal, le patron avait répondu par le licenciement immédiat. La LEg l'interdit et le patron dut réintégrer son ouvrière - seule victoire dans ce procès, pour l'instant! - mais il lui rendit la vie si impossible qu'elle finit par démissionner

La plainte pour discrimination de salaire fit l'objet de plusieurs séances du Tribunal des prud'hommes qui avait fini par demander une expertise de la fonction de Malika Kurtovic et une comparaison avec le travail de ses collègues. En automne 2000, l'expertise était prête, le Tribunal reconvoqua une séance - c'était le 28 novembre - qui fut haute en couleurs. L'avocat de l'entreprise Lemo avait adressé un fax de 14 pages au Tribunal la veille : il contestait point par point l'expertise. La séance dura plus de 4 heures.

Le 19 décembre, nouvelle séance avec l'audition de 3 témoins : Véronique Pedrazzini, juriste au Bureau vaudois de l'égalité, ainsi que deux ouvriers de l'entreprise Lemo.

L'avocat de cette dernière, Me Katz, déposa une requête de contre-expertise, prétendant que l'experte ne répondait pas aux critères de parfaite impartialité.

L'instruction terminée, le juge visiblement gêné par ce procès tenta, de façon insistante, de proposer une conciliation entre les deux parties. Malika Kurtovic refusa, disant que pour elle, obtenir justice était plus important que la somme d'argent que l'on voulait lui proposer (7500.- de dédommagement). Pour éviter de convoquer une nouvelle

séance, le juge annonça alors que la requête de Me Katz serait traitée en même temps que le jugement et il donna la parole aux avocats pour les plaidoiries.

Me Dolivo retraça le parcours du «combattant» qu'avait suivi sa cliente. Le législateur a voulu une procédure allégée, or la procédure a duré plus de 30 mois. Malika Kurtovic a été discriminée l'embauche déjà, puisqu'un ouvrier engagé à la même époque a d'emblée eu un salaire supérieur. Ensuite, bien que son diplôme de tourneuse obtenu en ex-Yougoslavie ait été déclaré équivalent à un CFC suisse, elle a bel et bien été frappée de discrimination salariale dans cette entreprise qui parle de loi du marché, alors que sa politique salariale est très floue. Me Dolivo, constatant que c'est la loi de la jungle qui prévaut chez Lemo, demande au Tribunal d'appliquer la loi sur l'égalité, car un homme et une femme qui font le même travail ont droit au même salaire.

Me Katz qualifie d'emblée cette loi de «machin» à la mode! Lemo est une entreprise familiale qui a pris sous sa protection une ouvrière étrangère dont la formation n'est pas identique... et de détailler les heures de travaux pratiques effectués dans l'école professionnelle par Malika, alors qu'un apprenti suisse en fait 10 fois plus (il ignore que la Suisse a un système d'apprentissage différent des autres pays!). Me Katz nie toute discrimination salariale et en vient à démontrer qu'il y a conspiration contre l'entreprise : le Bureau cantonal de l'égalité mène le bal. Le syndicat, la presse, l'experte, le Bureau fédéral de l'égalité et même celui de l'Administration fédérale qui avait reconnu l'équivalence de diplômes... tous sont de mèche. C'est une petite coterie de gens qui se croient à la mode! C'est une affaire politique!

Commentaire : Et le droit, et la justice dans tout cela?

Jugement rendu en début d'année

Simone Chapuis Bischof

















Le programme de Mentoring "de femme à femme" du CSAJ - Conseil Suisse des Activités de Jeunesse - réunit des jeunes femmes intéressées à la politique et des expertes de la mouvance féminine et/ou politique. Maryse Durrer et Claudia Michel ont participé à ce projet pilote. Lors de rencontres régulières, la plus ancienne a donné à la plus jeune l'occasion de partager sa large expérience. Un regard en arrière dans l'optique d'une Mentee.

# En 2001 peut-on encore parler de mentoring?

Malgré ce nom pompeux et vieillot, la notion de mentoring est très intéressante surtout si on exerce cette fonction avec un grain d'humour et de bon sens.

Au départ il faut être deux : la mentor et la mentee. La plus âgée prête à partager expériences et connaissances, la plus jeune désireuse d'accélérer son cheminement. Ce préalable posé, qu'est-ce qui peut motiver deux personnes - probablement très occupées - à se lancer dans l'aventure ?

Première réaction : le mentoring est une forme de paternalisme et d'élitisme, tel est le commentaire de mes proches quand je parle de la demande reçue. Mais pour moi ce qui importe est ailleurs. Pourquoi faire appel à une femme comme moi ? Que puis-je déposer dans la corbeille ? Je n'occupe pas une place en vue dans la société, mon carnet d'adresses est vide de noms influents et prestigieux. Toutefois j'ai deux atouts importants et j'ai envie d'en faire profiter une jeune femme qui partage les mêmes valeurs que moi : la justice l'égalité préalable avec son Homme/Femme.

Donc la réponse s'impose, ce sera OUI.

Mes raisons sont d'ordres très divers, en vrac: la responsabilité de transmettre les richesses reçues, le désir que ce pour quoi on s'est battu continue après son départ, le défi de travailler avec une jeune femme, malgré le prétendu fossé des générations, l'immensité de ce qui reste à faire pour que l'utopie d'une société plus juste commence à se

concrétiser, un peu de vanité aussi en pensant que l'expérience accumulée n'est pas balayée d'un revers de main par celles qui portent notre avenir.

Et voilà que cette chance m'était offerte; il suffisait d'une signature au bas d'une lettre et, bien sûr, la mise à disposition de plages horaires à négocier avec ma partenaire. Tout de suite, un certain nombre de questions me vinrent à l'esprit : Allions-Nous nous plaire ? Nous comprendre? Trouver la bonne distance ? Pourrais-je répondre à ses attentes ? Notre relation resterait-elle unilatérale ?

Toutes ces questions ont trouvé une réponse maintenant que nous arrivons au bout de l'exercice. Une connivence indéniable s'est installée entre nous ; la bonne distance s'est établie tout naturellement, chacune tenant son rôle sans empiéter sur celui de la voisine. Ai-je répondu à ses attentes ? Vous trouverez la réponse dans l'autre volet de l'article.

Qu'ai-je mis dans la corbeille?

La connaissance des associations féminines, l'appartenance à un réseau innombrable de femmes, la pratique de la vie internationale. Et l'aptitude à décoder le "jargon onusien"! Sans oublier la patience, une longue patience qui n'a pas réussi à me faire douter du bien-fondé de notre lutte, mais qui a laissé une usure certaine indiquant qu'il était temps de céder la place à de jeunes femmes à vision neuve, enthousiasme intact, et possédant une bonne maîtrise des nouveaux moyens de

communication - un atout non négligeable en 2001.

Qu'ai-je reçu?

Je peux dire que Claudia a répondu à mes attentes : un intérêt certain, une volonté d'apprendre, de comprendre tout en gardant sa propre vision ; juste ce qu'il faut de déférence et une attention à ce que je suis, à ce que je vis. Pour elle, je ne suis pas qu'une pourvoyeuse de bons tuyaux, mais une personne qui a une vie en dehors du mentoring. J'espère lui avoir transmis le flambeau, tout en sachant qu'elle le brandira autrement que moi, et je trouve cela très sain.

J'ai appris que des notions péniblement acquises -la notion de genre par exemple- lui était tout à fait naturelle ; que malgré ce qui se dit du désintérêt des jeunes pour la politique, il v a des jeunes femmes qui croient que l'action politique est nécessaire et que le travail en réseau. frontières au-delà des nationales. culturelles, économiques est un des outils les plus performants mis à notre disposition par les technologies modernes.

Ce seront mes mots de conclusion :

Pour que l'expérience réussisse, quelques écueils sont à éviter : attendre trop de cet échange. (Il est limité dans le temps et dans la sphère définie au départ). Tenter de convaincre que les pistes d'action valables sont celles que l'on a expérimentées, alors que chaque génération doit trouver sa manière propre d'avancer vers l'avenir, doit inventer les formes de participation qui conviennent à la société d'aujourd'hui.

L'important c'est qu'existe la conviction que ce n'est que collectivement que l'on peut faire réellement avancer les choses, poser les bonnes questions et tenter d'y apporter les bonnes réponses. Et cette conviction on peut la partager à tout âge et en tout temps.

A toutes les responsables d'organisations féminines, je ne peux que recommander de tenter l'aventure : je pense que c'est un devoir, mais aussi et surtout un plaisir.

Maryse Durrer















## Regarder dans la boîte à couture d'une experte

Le projet de promouvoir la participation des jeunes par le mentoring trouve son origine dans la mythologie grecque. Le mentor est un maître réputé qui consacre une partie de son temps privé à la formation d'un élève.

De nos jours, quand on parle de mentoring c'est la relation de personne à personne qui est centrale, relation qui permet à une jeune personne au début de sa carrière - la mentee - de trouver un ancrage dans le savoir de la mentor. Dans le projet du CSAJ, Maryse et moi avons été associées car nous sommes toutes deux membres d'une même organisation. Avoir été co-fondatrice de la Coordination ONG pour le Suivi de Pékin et membre de la délégation officielle de la Suisse à la Conférence des Nations Unies sur les femmes à Pékin a permis à Maryse de connaître la politique des Nations Unies en matière d'égalité dans ses moindres détails. C'est vraiment tirer le gros lot que d'être soutenue par elle tout au long de l'année, juste au moment où je suis devenue coordinatrice pour le Suivi de Pékin. C'est avec curiosité que j'attendais d'être initiée à la manière dont les Nations Unies envisagent la question féminine.

Lors d'un repas partagé au Buffet de la gare de Lausanne, nous avons commencé par nous raconter notre histoire familiale; pour venir ensuite au thème central de notre mentoring: d'une part le monde si complexe de l'ONU, ses structures, son mode de travail et de prise de décision, d'autre part le champ national d'activité de la Coordination ONG. Maryse m'a fourni des documents et des argumentaires sur des thèmes dont je n'avais aucune idée, mais qui me seraient utiles pour mon travail de coordinatrice.

Particulièrement présente à ma mémoire est une rencontre par un matin d'été, chez moi, à Berne. Maryse m'a expliqué les raisons pour lesquelles la Coordination ONG avait été mise sur pied, et ensuite nous avons passé en revue le cahier des charges d'une coordinatrice. Les omissions furent mises en évidence et des stratégies d'action développées. Après cette discussion, j'ai pris mon travail avec une confiance personnelle fortifiée. Depuis,

j'ai mis en pratique nombre des "tips" que Maryse m'avait communiqués.

Il y aurait encore de nombreux trésors à découvrir dans sa boîte à couture.

Les conversations que nous avons eues ici ou là en marge de notre travail ont donné plus d'épaisseur et plus de sens à la réalité quotidienne, non seulement d'une autre femme, mais aussi d'une autre génération. J'ai particulièrement apprécié la visite de Maryse à la Communauté d'habitation que je partage avec 5 autres personnes, j'aurais aussi aimé la suivre dans d'autres secteurs où elle est active : Commission œcuménique, SKF (Ligue suisse de femmes catholiques), Le Courrier (quotidien édité à Genève).

Ah si seulement une année ne passait pas si vite et que le temps de chacune ne soit

pas si mesuré!

Pour ces raisons, il ne sera pas facile de continuer à travailler ensemble après la clôture du programme. Je conseille vivement à chaque femme, qu'elle soit jeune ou moins jeune, de s'inscrire pour le prochain programme de mentoring du CSAJ ou de mettre sur pied un programme similaire.

Le CSJA met à disposition de la documentation pour initier des actions assurant la

promotion active d'une relève.

Claudia Michel

(texte original en allemand, traduction Maryse Durrer)



Décombaz vient Marguerite décéder à Vevey à l'âge de 88 ans. Quand on repense à ce qu'a été Marguerite Décombaz pour le féminisme dans le Canton de Vaud et en particulier dans la région de Vevey, on mesure vraiment, l'incroyable concrètement, certaines soixante-huitardes qui croient avoir inventé le féminisme.

Marguerite Décombaz avait 23 ans lorsque sa mère Augusta Décombaz a été section la présidente de veveysanne de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, qu'elle présida de 1935 à 1939. Comme on ne devient pas présidente et suffragette du jour au lendemain, il y a fort à parier que Marguerite baigna dans l'atmosphère suffragiste bien avant toutes les militantes actuelles de notre ADF. Quand l'interrogeait sur son féminisme, elle ne manquait d'ailleurs jamais d'évoquer sa mère qui lui avait inculqué certaine valeurs qui seront ses références sa vie durant.

Marguerite fut scoute, non pas dan son enfance, mais à passé 20 ans, lorsqu son frère lui demanda de reprendre un patrouille de louveteaux, dans la troupe du Vieux Mazel. Elle aimait évoquer cette période de sa vie, tout comme son expérience au Club alpin.

Marguerite Décombaz était une passionnée de la montagne et même de la

haute montagne : elle fut une membre très active du Club alpin féminin. Elle y a gardé des amies pour la vie, n'en voyait-elle pas quelques-unes la veille de sa mort ?

Marguerite Décombaz a vécu quelques années à l'étranger, mais dès son retour en Suisse, elle rejoignit les suffragettes vaudoises qui, munies du droit

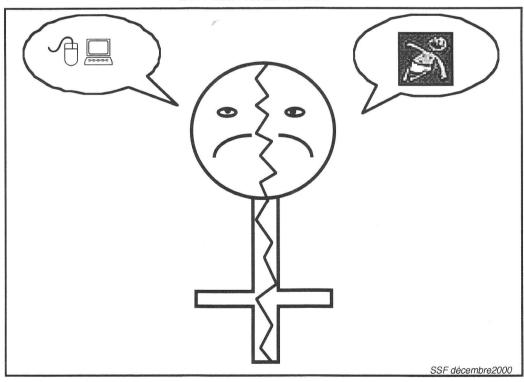
de vote sur le plan cantonal depuis 1959, continuaient de se battre pour leurs soeurs des autres cantons et pour le droit de vote fédéral. Marguerite Décombaz collabora au comité cantonal pendant les années qui précédèrent 1971, elle travailla avec Me Quinche et Gertrude Girard-Montet. En 1971, elle fut nommée présidente de notre section de Vevey qu'elle dirigea jusqu'en 1976. Elle se trouvait dans la même section que sa mère, trente ans après, mais l'association avait changé de nom : elle était devenue association pour les droits de la femme.

Marguerite Décombaz pratiquait le féminisme avec fidélité et distinction. Elle a représenté l'ADF dans différents groupes de travail (étude d'une nouvelle constitution, interruption de grossesse, éducation civique). On pouvait comptait sur sa solidarité et son amitié.

Simone Chapuis-Bischof

#### LES MERES QUI TRAVAILLENT SONT-ELLES COUPABLES?

Sylviane Giampino éd. Albin Michel 2000



Sylviane Giampino est psychologue et psychanalyste dans les institutions de la petite enfance en France. Elle a donc des contacts réguliers avec de jeunes enfants, leurs parents et les professionnels responsables de ces centres d'accueil. Dans son livre, elle montre comme les mères vivent mal leur travail à l'extérieur. Elle tire la sonnette d'alarme en encourageant la société à avoir un autre regard sur l'engagement professionnel des mères.

Selon S.Giampino, la culpabilité que ressentent les mères qui travaillent à l'extérieur est liée à l'enfantement et à des pressions sociales et culturelles. Devant l'immense enjeu que représente l'éducation d'un enfant, toutes les mères ont l'impression de ne jamais pouvoir faire le maximum. Ce sentiment de culpabilité existe donc aussi chez les mères qui s'occupent de leurs enfants à plein temps. Il est important de comprendre les origines de la culpabilité, d'apprendre à reconnaître ce sentiment afin de ne pas le lier systématiquement à l'activité professionnelle des mères. Il n'est donc pas question pour les mères de retourner au foyer, leur culpabilité subsisterait et la société a besoin des femmes et de leur compétence dans le monde du travail.

D'après S.Giampino, l'effet du travail des mères sur les enfants n'est pas négatif, bien au contraire: leur engagement professionnel est bénéfique pour le développement psychologique des enfants. Ces derniers se structurent par une séparation réussie, par un contact avec d'autres adultes de référence ou par des rencontres avec d'autres enfants, quel que soit leur âge. Mais pour que ces dernières affirmations soient vraies, il est indispensable d'avoir des systèmes de garde et des lieux d'accueil adaptés, de bonne

qualité et en nombre suffisant.

Or, les mères qui travaillent se sentent actuellement à bout de forces: elles culpabilisent de ne pas être assez présentes pour leurs enfants et de ne pas s'engager assez professionnellement; elles ne trouvent pas de système de garde satisfaisant, assument tout, se dévouent et ne délèguent pas assez. Lorsque surgit une difficulté, elles

essaient toujours d'en faire plus.

Pour S.Giampino, les mères devraient plutôt se mobiliser et «réinvestir leur créativité combative», partager avec les hommes et agir sur la société. Elle encourage donc cette dernière à faire d'autres choix économiques et sociaux en mettant au centre le développement de centres d'accueil. Comment une société peut-elle se bien porter si les mères et les enfants vont mal?

Un livre agréable à lire car lui ne culpabilise pas les mères, tout en respectant le choix qu'ont fait certaines de ne pas travailler avec des enfants tout petits! Il s'adresse tout particulièrement aux mères de jeunes enfants puisqu'il dément une vérité qui a la peau dure et qui prétend que le développement d'un petit avant trois ans ne peut se faire qu'en la seule présence de sa mère.

Noémie Prod'hom



## Votation du 4 mars 2001 Europe: Les avantages pour les femmes...



Depuis sa création en 1958, la Communauté européenne a interdit les discriminations entre femmes et hommes. Le Traité de Rome a été complété par une législation abondante (égalité des salaires, égalité des droits et des chances, assurance maternité de 14 semaines au minimum, congé parental de 3 mois, etc).

En 1999, le Traité d'Amsterdam a notamment introduit la possibilité des actions positives (possibilité de favoriser les femmes pour remédier à des situations d'inégalité).

De manière générale, l'Europe a toujours considéré que la question de l'égalité était fondamentale. Outre sa législation, elle a adopté plusieurs programmes d'action en faveur des femmes (crèches, garderies, moyens pour permettre l'accession des femmes aux postes de décisions politiques et économiques).



Bravo à la Conférence des femmes de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse qui affirme avec détermination sa volonté d'Egalité



# LA CONFERENCE DES FEMMES DE LA FEPS VOTE LA RESOLUTION "GENRE"

La Conférence Femmes, lors de sa journée du 20 novembre 2000 à Berne, a voté à l'unanimité la résolution suivante et exige :

- 1. L'intégration d'un regard spécifique à chaque sexe dans toutes les actions et activités des Eglises membres de la FEPS (Fédération des Eglises protestantes de suisse).
- 2. La prise en compte des conséquences de décisions prises tant pour les femmes que pour les hommes (par exemple dans les questions de budget).
- 3. La pleine participation des femmes à tous niveaux et dans tous les processus de décisions.
- 4. Le développement et l'utilisation d'instruments susceptibles d'amener une perspective égalitaire des deux sexes.
- 5. Les directions d'Eglise mandatent des femmes-experts pour accompagner ces processus au niveau des Eglises membres et pour y faire triompher le *Gender-Mainstreaming.*



Bravo à la linguiste **Sylvie Durrer** qui, dans une étude publiée dans le bulletin suisse de linguistique dénonce le traitement discriminatoire dont sont victimes les femmes dans la presse romande.





### LES MYSTERES DE LA NATURE!!

Transsexualité









Boeuf

**Prion** 

Vache Folle



## GEORGE W. BUSH COMMENCE FORT !!!

20.01.01 Investiture, 22.01. 01 Décret anti-avortement



+ de



= + de clients pour la peine de 🕏

# Enchanter, et vous?



# Enchantée, et vous ?

Voici les invités à une sympathique réception : Jean-François Bolomey est commerçant. Son épouse, Louise Bolomey-Perret, s'épanouit dans son activité de femme au foyer. Nous accueillons également Odile Berset Ducrot, secrétaire, et Pierre Dumoulin, artiste peintre, ainsi que la jeune Lisa Prelon, étudiante.

#### Et moi!?!?!

Ils ont de la chance, ces gens de savoir sans hésitation qui ils sont.

Il m'est parfois arrivé de me tromper sur mon propre nom. Ce n'est pas toujours évident. Celles (mais pas ceux, bien sûr!) d'entre vous qui se sont mariées, qui ont divorcé en rechangeant de nom, peut-être tout cela plusieurs fois, savent de quoi je parle. En cas de doute, une carte d'identité peut s'avérer utile!

Mais voilà, il ne suffit pas d'être quelqu'un, de porter un prénom et un nom, il faut encore être quelque chose, ce petit appendice du « ce que je fais dans la vie », qui désigne le groupe auquel j'appartiens. Mon vis-à-vis pourra ainsi se faire une image de moi.

Toutefois, il faut déjà que je puisse m'identifier à un groupe, professionnel de préférence, que je me colle l'étiquette de bon gré. Pour être acceptée en tant que telle, il est également important que je corresponde, au moins dans les grandes lignes, à ce que l'on s'imagine communément sous cette étiquette.

J'ai toujours eu quelques difficultés à ressembler à ce que j'étais vraiment. C'est pénible, de toujours devoir se défendre contre des présomptions erronées. Mais le problème s'est encore accentué quand, âgée de 40 ans, j'ai commencé des études universitaires à plein temps. Je ne possédais aucune formation professionnelle, je n'étais donc pas une femme qui reprenait les études (soutenue par son mari et encouragée par ses enfants adolescents, bien entendu). Non, je ne reprenais pas, j'entreprenais des études, et j'avais encore mes quatre enfants à la maison, j'étais en plein divorce, je n'avais pas un sou et je ne savais pas où j'allais. J'étais étudiante, mais je n'avais rien de l'étudiante-type, je ne partageais rien avec les autres, beaucoup plus jeunes, et quand je me présentais à quelqu'un comme étudiante, on me disait « ah bon, comment ça ? ». Quand je rentrais des cours à l'université, j'étais pleinement mère d'une famille, nombreuse en l'occurrence, j'effectuais toutes les tâches nécessaires parce que je n'avais pas d'argent pour « sous-traiter ». Mais je ne correspondais absolument pas à l'image type de la mère de famille nombreuse / femme au foyer. La catégorie femme divorcée/ chef de famille m'allait encore relativement bien, mais la facette étudiante y faisait tache, et de plus, c'est une étiquette qu'on a intérêt à ne pas trop exhiber. J'appartenais donc à la catégorie des «étudiantes - mères de famille nombreuse - chefs de famille». Cette catégorie-là n'est pas très peuplée; à vrai dire, durant mes quatre ans d'études, je n'en ai point rencontré d'autre.

Cela a été très dur, socialement, de ne faire partie de rien. Il n'y a pas de point de repère, pas moyen de se mesurer, se situer. De plus, vu que des gens comme moi n'existaient pas, je n'étais pas prise au sérieux, mais reléguée dans le pot des «doux rêveurs» si ce n'est pas carrément dans celui des «désaxés». J'étais réellement soulagée, quand, après les études, je me suis inscrite au chômage: enfin je faisais partie d'une catégorie de chômeuses qui étaient également mères et chefs de famille. Même si le statut n'était pas particulièrement valorisant, cela m'a fait du bien de constater que je n'étais plus un cas.

Toutes ces expériences, je me demande si ceux qui nous cassent les oreilles avec la sacro-sainte flexibilité, exigence première sur le marché du travail (à ce qu'il paraît) savent vraiment ce que c'est. L'étiquette professionnelle ne devrait logiquement plus avoir la cote. Mais non, ce n'est pas ainsi, je constate que j'ai tout à y gagner de me présenter « convenablement étiquetée ». Les mœurs n'ont pour l'instant pas suivi la tendance du marché. Peut-être parce que les femmes auraient trop à y gagner ? – Langue de vipère, tais-toi! Sois flexible, mais de grâce, pas trop!

Birgitta Bischoff



#### Marche mondiale des femmes

\*On les croyait habituées à marcher, à remarcher, à travailler, à quémander, à recommencer, à se débrouiller, à baster, à bâcher, à la boucler. La marche, ah oui, on la connaît : ça fait longtemps qu'on nous la fait. Marcher et se taire. La violence, en silence, l'indigence dans l'indifférence.

Mais cette fois-ci c'est fini: plus de patience, la marche cette fois a changé de sens.

Rap Hélène Küng 4.3.2000



L'an 2000 est terminé. La Marche mondiale pour les femmes en pratique l'est aussi. Mais l'esprit de solidarité créé demeure. Le réseau qui s'est tissé pendant tous ces mois reste. Dans le monde entier les groupes issus de la Marche dressent leurs bilans et estiment indispensable de continuer à lutter ensemble pour éliminer la pauvreté, assurer un partage équitable des richesses entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes, éliminer les violences faites aux femmes.

En Suisse aussi, la Coordination nationale a décidé de maintenir le réseau qui pourra être convoqué lorsqu'il s'agira de soutenir une idée contenue dans notre plateforme d'action et dans nos 8 revendications. Prochaines mobilisations : procès selon la LEg et campagne en faveur du délai.

Simone Chapuis-Bischof

# La Source

Formation en promotion de la santé

Nombreuses sont les personnes qui s'engagent pour améliorer la qualité de vie et le bienêtre de celles et ceux qu'elles rencontrent dans leurs activités professionnelles, bénévoles, de loisirs ou encore de leur vie quotidienne. **Dès février 2001**, une formation leur est destinée afin de leur permettre d'élargir leurs compétences pour réaliser des activités de promotion de la santé. Organisée par l'Ecole La Source, en collaboration avec RADIX et soutenue par la Fondation 19, cette formation met l'accent sur les possibilités d'application immédiate des acquis dans sa pratique.

Renseignements et inscription:

Ecole La Source - Centre de formation interdisciplinaire postdiplôme - Av. Vinet 30 - 1004 Lausanne 

€ 021 641.38.39 

€ .021 641.38.38



## Campagne de dépistage du cancer du sein

Bonne nouvelle pour les vaudoises âgées de 50 à 70 ans qui rechignaient à faire leur mammographie en raison de la franchise à payer.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la mammographie de dépistage est **hors franchise**. Elle ne vous coûtera que Fr 14.-, soit le 10 % de la facture.

N'hésitez donc plus, à ce jour, la mammographie reste l'examen le plus efficace pour le dépistage du cancer du sein.

Viviane Schusselé-Klarer



L'ADF-Vaud a tenu sa 92<sup>ème</sup> assemblée générale le samedi 24 juin 2000 à Vallorbe



Sous la dynamique présidence de Christiane Mathys, les participants ont entendu le rapport d'activité et le rapport de la caissière. Comme à l'accoutumée, on a parlé des travaux des groupes : politique, Femmes sans Frontières, gazette, santé.

Le groupe politique n'a pas chômé, c'est lui qui a assumé toute la campagne pour la votation de l'initiative sur les quotas et, en collaboration avec les sections de Vallorbe et Yverdon, a mis sur pied les conférences contradictoires sur le sujet. Stands, conférences, débats, présence à la TV, création et diffusion de matériel de propagande, ce groupe a eu du travail.

Femmes sans Frontières s'emploie à récolter les fonds nécessaires au payement de 15 écolages de filles au Burkina Faso : confection de "douceurs" et vente aux marchés.

La gazette est notre trait d'union entre les membres. Nous essayons de la rendre intéressante tout en donnant un compte rendu de notre activité.

Le groupe santé a surtout travaillé au début de l'action pour la mammographie de dépistage du cancer du sein en lançant une pétition. Actuellement, après quelques déboires, cette mammographie est payée à 90 % par les assurances maladie, sans entrer dans le décompte de la franchise.

On a aussi parlé de la Marche mondiale des Femmes, du Bureau à l'égalité, du Centre de liaison des associations féminines vaudoises, du Bureau information femmes, de la Bibliothèque de l'ADF à la Maison de la femme à Lausanne etc...

Notre caissière Silvana Righetti nous a indiqué l'état de nos finances. Nous avons un excédent de dépenses de plus de Fr. 1000.- pour 1999, car il est très difficile de comprimer les dépenses et de multiplier les recettes. Beaucoup de membres sont en retard dans le payement de leur cotisation, sans toutefois démissionner. Cette situation nous amène à faire des rappels qui engendrent des frais de port. Il nous faudrait davantage de forces nouvelles pour remplacer les pionnières qui, (c'est la loi du monde), ont pris de l'âge.

Les comptes ayant été vérifiés, l'assemblée adopte tous les rapports avec bien sûr remerciements à toutes celles qui ont œuvré.

Un petit changement dans la rédaction de nos statuts a été accepté. Il s'agissait d'y introduire le fait que nous fonctionnons avec des groupes spécifiques : politique, Femmes sans Frontières, gazette, santé auxquels les membres peuvent adhérer librement selon leurs désirs.

Le comité a été réélu : présidente Christiane Mathys, Vallorbe, vice-présidente Viviane Schusselé, Ollon, caissière Silvana Righetti, Montreux, secrétaire Gabrielle Ethenoz-Damond, Nyon, membres : Odette Gigandet, Chexbres, Marguerite Auberson et Marie-Louise Hefti, Yverdon, Sonia Mauerhofer, Vallorbe, Floriane Pariat Céligny, Dominique Benmuvahr, Noémie Prod'Hom et Françoise Volluz , Lausanne. Nous avons aussi élu des vérificatrices : Monique Miazza de Mont-sur-Rolle et Cécile Danthe de Vallorbe.

Après l'aimable réception de la présidente du Conseil communal de Vallorbe, Line Rithner, et un repas au Mont d'Orzeires, nous avons visité la coopérative "Epidorge" géré par Anne Giroud. Avec intérêt et même admiration, nous avons fait connaissance de cette institution qui forme des personnes sans emploi afin de les réinsérer dans la vie active.



A la prochaine assemblée, à Lausanne, le 24 mars 2001.

Gabrielle Ethenoz-Damond



Du nouveau à rosa canina la bibliothèque de l'ADF
Ouverte les mardis et jeudis, de 14h à 18h, à la Maison de la femme,
Eglantine 6, 1006 Lausanne.
Des bibliothécaires compétentes vous accueillent et discutent volontiers avec vous.

Abonnement 12 francs par an, sinon 1 franc par livre emprunté.

#### **NOUVELLES ACQUISITIONS**

Abécassis Eliette : La répudiée, Albin Michel 2000

Ferney Alice: La conversation amoureuse, Actes Sud 2000

Gavalda Anna :Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part, Le Dilettante 1999

Lambert Angela : Liaisons de famille, Stock 2000 Laurens Camille : Dans ces bras-là, P.O.L. 2000 Mayes Frances : Bella Italia, Quai Voltaire 2000

Moeschler Vinciane : Annemarie S. ou les fuites éperdues, L'Age d'Homme 2000

Notomb Amélie: Métaphysique des tubes, Albin Michel 2000 Orban Christine: J'étais l'origine du monde, Albin Michel 2000

Redolfi Silke: Femme 100 ans Alliance de sociétés féminines suisses, NZZ 2000

Rios Julia: Le piège, la violence au quotidien, Cabédita 2000 de Saint-Exupéry: Consuelo: Mémoires de la rose, Plon 2000

Valdès Zoé: Le pied de mon père, Gallimard 2000

Zürcher Regula: 70 ans de solidarité féminine, Fondation pour la formation civique

La bibliothèque vous offre aussi des cassettes-vidéo ainsi que des C.D. (musique de compositrices).

#### **AGENDA**

Assemblée générale ADF-Vaud : **samedi 24 mars 2001** Lausanne Assemblée des Déléguées ADF-Suisse, **5 mai 2001**, Aarau

#### Maison de la femme:

- Edith Habersaat «La rive d'en face» 8 mars 2001, 14h30
- Agathe Salina, "la femme en milieu rural" plans fixes. 11 avril 2001, 14h30